



Eaux d'Entre Bièvre et Rhône
7, rue des Vêpres
CS 70 227
38 552 Le Péage-de-Roussillon Cedex
Tél. : 04 74 86 39 70
E-mail : eaux@entre-bievreetrhone.fr

TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

votés par délibération du 19/12/2022

applicables pour les communes de
Beaurepaire et Saint-Barthélemy-de-Beaurepaire

● ● ● EAU (taux de TVA applicable : 5,5%)

	HT (en €)	TTC
Abonnement d'eau – compteur diamètre 15 (part fixe)	38,094	40,189 € / an
Tarif de l'eau	1,150	1,213 € / m³
Lutte contre la pollution*	0,280	0,295 € / m³
Prélèvement sur la ressource en eau*	0,100	0,106 € / m³
	soit	1,614 € / m³

● ● ● ASSAINISSEMENT COLLECTIF (taux de TVA applicable : 10%)

	HT (en €)	TTC
Abonnement d'assainissement (part fixe)	35,36	38,896 € / an
Tarif d'assainissement	1,165	1,282 € / m³
Modernisation des réseaux de collecte*	0,160	0,176 € / m³
	soit	1,458 € / m³

● ● ● ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (taux de TVA applicable : 10%)

	HT (en €)	TTC
Redevance Assainissement Non Collectif	20,800	22,880 € / an

*perçu pour le compte de l'agence de l'eau

Le service des Eaux se réserve le droit de modifier les tarifs de manière unilatérale par délibération du conseil communautaire.

Moyens de paiement à votre disposition :

TIP, chèque bancaire, prélèvement automatique à échéance ou mensuel sur compte bancaire, carte bancaire par internet ou en espèces ou carte bancaire auprès de votre buraliste agréée.